

Réception par le préfet : 27/02/2023 Affichage : 27/02/2023



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 23 FEVRIER 2023

Nombre de membres :

En exercice : 16 Présents : 11 Pouvoirs : 2 Votants : 13

Date de convocation et d'affichage : 16 février 2023

Numéro : D20230223\_019

## Objet:

Approbation du procès-verbal de la séance du 26-01-2023

L'an deux mille vingt-trois, le 23 février, à 8 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE		х	
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS		х	M.JACQUARD
	Michel	JACQUARD	х		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	х		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	х		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		Х	
MIONNAY	Émilie	FLEURY		х	
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	х		
	Evelyne	ESCRIVA	х		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	х		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	х		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	х		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	х		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	х		
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	х		
	François	MARECHAL		х	I.DUBOIS

Secrétaire de séance élue : Fabienne BAS-DESFARGES





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-200069193-20230223-DELIB-23-019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2023

Affichage : 27/02/2023

Rapporteur: Isabelle DUBOIS

Il est proposé au Bureau communautaire d'approuver le procès-verbal du Bureau du 26 janvier 2023.

## Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le procès-verbal du Bureau du 26 janvier 2023.

Ainsi fait et délibéré, le 23 février 2023

La Présidente, Isabelle DUBOIS